

Image not found or type unknown



# L'employeur a-t-il le droit de surveiller ses salariés ?

publié le **25/07/2012**, vu **753 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

L'employeur ne peut contrôler l'activité de ses salariés que s'il informe le comité d'entreprise et les salariés de l'existence de ces moyens de contrôle.

[Lire l'article](#)